

En 2010 s'est constitué le réseau national des référents PPP avec pour objectif principal d'impulser une dynamique collective de réflexions et d'actions autour du module « Projet Personnel et Professionnel ».

C'est ainsi que chaque année ont été organisées les « Journées (des référents) PPP » autour de thématiques telles que :

- « le PPP comme pratique pédagogique » ;
- « le PPP dans le dispositif IUT » ;
- « le rôle du référent PPP » ;
- « l'accompagnement de l'étudiant dans l'appropriation des compétences ».

Lors de l'édition 2019 de ces journées, basée sur des appels à contribution, nous vous avons présenté des travaux et études, réflexions concernant les missions et objectifs du PPP dans les futurs programmes orientés compétences et structurés par blocs. Dans cette lignée, et en cohérence avec notre actualité institutionnelle et pédagogique, l'édition 2020, sous forme d'ateliers et d'échanges, s'attachera à répondre à la question suivante :

Quelle place donner au PPP dans le Bachelor Universitaire de Technologie, formation orientée Approche Par Compétences (APC) ?

En effet, les changements majeurs induits par la mise en place du Bachelor Universitaire de Technologie sont notamment :

- L'approche par compétences
- Le développement de l'alternance
- L'accueil de publics différents

Ces changements questionnent la place que peut (doit) occuper ou non le PPP dans ce nouvel espace de formation.

Au regard de ces enjeux, ces journées se déclineront en trois temps.

Premièrement, une conférence permettra d'articuler approche par compétence (APC) et professionnalisation, d'aborder le lien entre PPP et APC, de préciser les conséquences induites tant par l'objectif professionnalisation réaffirmé par le B.U.T. et l'APC. Cette conférence servira de point de départ aux échanges qui se dérouleront dans les ateliers.

Les ateliers, au nombre de 3, questionneront le futur du PPP dans le cadre des réformes en cours :

- **Atelier 1 : Quelle contribution du PPP à la professionnalisation par l'APC ?** L'introduction dans un cursus de l'approche par compétences suppose que l'on s'intéresse davantage aux situations complexes dans lesquelles les étudiants sont et seront appelés à mobiliser et combiner les connaissances, ressources et savoirs acquis. Plus largement, est nécessaire une prise en compte de l'avenir professionnel des étudiant.e.s, un accompagnement et suivi tant individuel que collectif. Aussi, comment le PPP peut-il et doit-il se positionner pour s'approprier ces objectifs ?

- **Atelier 2 : Quelle temporalité pour le PPP ?** Le passage de 4 à 6 semestres, le développement de l'alternance, la généralisation des parcours sont autant de changements qui questionnent la répartition et les contenus du PPP tout au long du parcours. Comment positionner le PPP dans le temps ? Comment penser ses déclinaisons au fil des 3 années et 6 semestres ?
- **Atelier 3 : Le PPP, un lieu à repenser ?** Comment capitaliser sur le passé pour renforcer le rôle du PPP ? Quel périmètre doit-il lui être assigné ? Comment le distinguer au sein de nos structures IUT, vis-à-vis d'autres initiatives extérieures ? Comment professionnaliser le PPP ?

Chaque atelier fera l'objet d'une courte présentation introductive pour stabiliser les concepts, les enjeux et le cadre des échanges. Les échanges seront ensuite axés sur la recherche et la formulation de propositions concrètes.

Enfin, le troisième temps de cette édition 2020 des journées PPP prendra la forme d'une réunion de synthèse qui permettra de synthétiser nos réflexions et ainsi de les transformer en préconisations.

En ce qui concerne l'organisation de ces journées PPP à Dijon, le contexte sanitaire nous amène à adopter une organisation différente cette année. Seules 45 personnes pourront assister en présentiel à ces journées. 30 personnes supplémentaires pourront participer en distanciel.

Les modalités d'inscription et de participation sont accessibles sur le site :

<https://iutdijon.u-bourgogne.fr/journeesppp2020/>

Vous y trouverez le détail du programme prévisionnel, ainsi que les tarifs et les informations pratiques.

Pour toute question ou interrogation, n'hésitez pas à contacter Delphine Dambrun, chargée de mission de la Commission Pédagogie de l'ADIUT : delphine.dambrun@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Le groupe PPP

Philippe Aubeuf
Delphine Dambrun
Romain Lacord
Xavier Sense

Youcef Bousalham
Patrick Danaudière
Philippe Lavallée

Delphine Combrouze
Frédéric Drouhin
Meriem Oller